



BLASON :

Créé par Jean-Claude MOLINIER, héraldiste amateur et adopté le 21 octobre 1999.

« Coupé : Au 1 d'or, à un aulne de sinople, accosté de deux fers à cheval versés de sable ; au 2 d'azur, à deux colombes affrontées d'argent, becquées, membrées et allumées d'or.»

TOPONYMIE :

Nom d'origine latine "Colombus" le lieu où l'on trouve des pigeons suivi du déterminant Plessis qui fait référence au nom du château.

COLOMBIERS-DU-PLESSIS

EXPLICATIONS :

L'or et l'aulne proviennent des armes du seigneur de Launay qui a possédé le village. La reprise intégrale du blason de seigneur étant interdite pour la commune, il suffit d'en emprunter un ou plusieurs éléments et de les intégrer dans un dessin plus vaste.

Les fers à cheval représentent Éloi, le saint patron du village de Colombiers du Plessis. C'est pour cette raison qu'ils sont versés, parce qu'ils représentent une figure sainte et non pas, comme c'est l'usage, la présence d'un éventuel maréchal ferrant. La couleur des fers est issue du blason de la famille de Launay, en remplacement des aiglettes de sable.

Les deux colombes traduisent le nom du village.

L'azur représente les cours d'eau de la commune dont les ruisseaux de la Gauberdrière ou de la Turlière qui la traverse de part en part.

Les ornements sont deux gerbes de blé d'or, mises en sautoir par la pointe et liées d'azur afin d'honorer l'activité agricole.

Le listel d'argent porte le nom de la commune en lettres majuscules de sable.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

PRÉCISIONS HÉRALDIQUES :

Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre.

L'écu est le premier affecté par cet effet d'ombre puisqu'il correspond au bouclier que porte le récipiendaire, représenté notamment par la couronne et les ornements qui sont le premier plan.

L'or est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief ; c'est la raison de l'ombre sur les fers à cheval, l'aulne et les colombes.

Le coupé n'a pas d'ombre parce qu'il s'agit de la juxtaposition de deux champs cousus ensemble, comme on le fait avec un patchwork.

Le terme versé signifie que l'objet est mis à l'envers verticalement ; dans le cas du fer à cheval, la position normale est avec les bouts vers le bas.

Le terme becqué s'applique au bec, celui de membré aux pattes et celui d'allumé aux yeux.

ARMES UTILISÉES :

Le blason de Colombiers-du-Plessis a été réalisé en reprenant les armes de la famille de Launay qui sont les suivantes :



HISTORIQUE HÉRALDIQUE :

La commune de Colombiers-du-Plessis n'a jamais fait réaliser d'autres armoiries, respectant ainsi les règles héraldiques.